C.D.A.M. **2017 / 2018**

CHAMPIONNAT
TENUE DES FEUILLES DE MATCH

7ème Journée : 08/12/2017

TENUE FEUILLE DE RENCONTRE
AMENDE 3€
EQUIPE INCOMPLETE avertissement

GSEM : D1A

EQUIPE INCOMPLETE AMENDE 5€ (à partir de la 2ème fois)

COMMISSION SPORTIVE

13060063 E.S. VILLENEUVE 7 (6) contre 13060090 PP CHATEAUNEUF 2 (8) Orga : D06
Epreuve : 1 Division : D2 06 Poule : A Journée 7 Date : 08/12/2017
0615781 SANCHEZ Clement 13060090 PP CHATEAUNEUF
0616913 SANCHEZ Maelys 13060090 PP CHATEAUNEUF
Ces deux joueurs sont mutés au 1 juillet 2017, ils ne peuvent jouer ensemble en première phase.
Rencontre perdue par pénalité par Chateauneuf 2